



RÉGION
Nouvelle-
Aquitaine



EVALUATION À MI-PARCOURS PROGRAMME LEADER 2023-2027 CONSULTATION

**Pays Landes Nature
Côte d'Argent**

septembre 2025



Table des matières

1. Contexte général	3
1.1 Le territoire	3
1.2 Le programme LEADER 2023-2027	4
2. Objectifs de la mission	5
3. Champs du questionnement	5
A. Mise en œuvre	5
B. Qualité et pertinence des actions sélectionnées	6
C. Impact et valeur ajoutée LEADER	6
4. Méthodologie attendue	6
5. Livrables attendus	7
6. Calendrier prévisionnel	7
7. Profil et compétences attendus	7
8. Budget prévisionnel	7
9. Modalités de réponse	7
10. Critères de sélection	8
11. Contacts	8

L'évaluation à mi-parcours du programme LEADER 2023-2027 du Groupe d'Action Local Landes Nature Côte d'Argent est financée par des fonds européens.

1. Contexte général

1.1 Le territoire

Le maître d'ouvrage de l'évaluation est le PETR Landes Nature Côte d'Argent pour le compte du Groupe d'Action Locale « Pays Landes Nature Côte d'Argent ».



Le **Pays Landes Nature Côte d'Argent** est à un tournant de son développement. Son **cadre de vie préservé** attire de nouvelles populations. Ce regain d'attractivité démographique ne doit pas masquer la diversité des situations et une grande fragilité (vieillesse de la population, solde naturel négatif, précarité, etc.).

Ce développement doit s'attacher à construire un territoire fort de l'ensemble de ses potentialités. Par conséquent, le **développement et l'aménagement du territoire** – à savoir, là où il est possible d'habiter, de vivre et de travailler, et ce grâce à des services et des activités porteuses d'emploi est au cœur des réflexions et des actions menées par le Pays.

Avec ces **60 km de côte d'argent**, le Pays Landes Nature Côte d'Argent possède **plus de la moitié du littoral landais**. Il est essentiellement reconnu pour sa **filière Bois-papier-forêt** (85% de la superficie sont recouvert de forêt).

Une chaîne de lacs allant de Biscarrosse à Léon, **véritable trait d'union entre le Bassin d'Arcachon et le Pays basque** regroupe les **communautés de communes des Grands Lacs, de Mimizan et de Côte Landes Nature**.

Ce pays du Born et du Marensin compte plus de 59 818 habitants sur un territoire de 1 635 km² soit 17 % de la surface départementale.

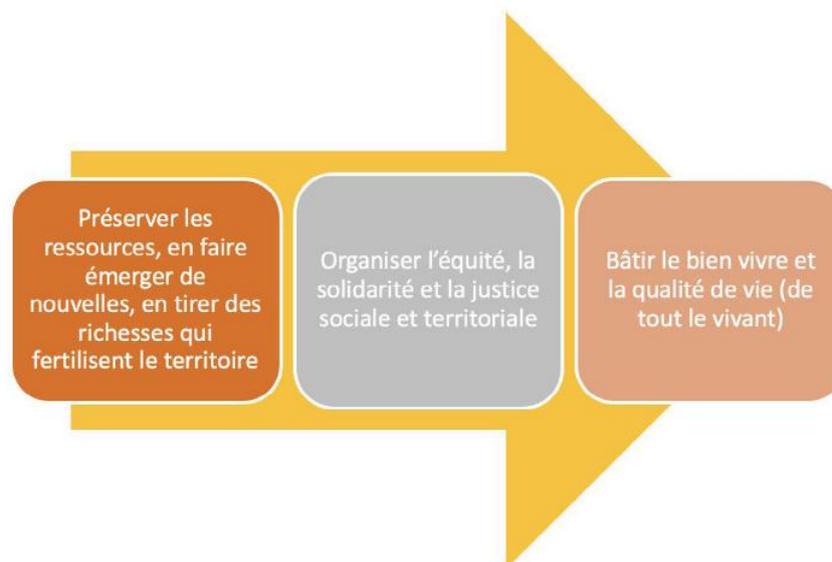
Biscarrosse est la commune la plus peuplée avec 15 798 habitants. Le territoire connaît une croissance démographique constante profitant notamment à certains pôles secondaires, par exemple Castets (1 800 emplois).

Dans le respect des objectifs du projet de territoire du Pays (cf. projet de territoire en annexe), les élus ont défini **7 enjeux partagés** :

- **Penser "Transition" plus que relance**, sortir des modèles de guichet et avoir une vision globale et stratégique du devenir du territoire qui intègre les perspectives d'évolution environnementales connues.
- **Habiter "autrement" le territoire**, (actifs, décohabitants, personnes vieillissantes, nouveaux arrivants...)

- **Repenser la mobilité sur le territoire en "intermodalité"**, avoir une vision globale des besoins et des situations par saisons. Aborder la question du « tout voiture » avec la mise en place de nouveaux modes de déplacement... mais prendre aussi en considération la question de l'accès au numérique (voire dans certaines zones, la téléphonie mobile),
- **Faciliter l'accès aux services** et plus particulièrement le vieillissement de la population
- **Développer un modèle économique plus vertueux**, faire évoluer le modèle économique basé sur un tourisme côtier saisonnier important, Anticiper une possible mutation du massif forestier (réchauffement climatique),
- **Adapter l'offre et la demande d'emploi**, favoriser l'employabilité du territoire (accès à la formation...)
- Anticiper les effets du changement climatique, la **modification du trait de côte et la gestion environnementale des lacs.**

Ces enjeux sont répartis en trois axes stratégiques :



1.2 Le programme LEADER 2023-2027

Le Pays Landes Nature Côte d'Argent est doté d'un Groupe d'Action Local depuis la programmation 2014-2020. Fort de sa première expérience et après une évaluation finale complète, le GAL met en œuvre depuis décembre 2023 sa nouvelle stratégie LEADER 2023-2027 « **Faire territoire durablement, pour un territoire résilient toute l'année** », élaborée à partir d'un diagnostic partagé et structurée autour de 8 fiches-actions (cf. stratégie en annexe).

Pour cette nouvelle stratégie, le GAL dispose d'une enveloppe de **2,2 millions de fonds européens territorialisés** répartis ainsi :

- FEADER : 858 468 €
- FEDER (axe 5.2) : 1 404 695 €

Afin d'assurer un pilotage réactif et pertinent, le GAL souhaite réaliser une **évaluation à mi-parcours** de sa programmation en couvrant la période de **décembre 2023 à mars 2026**.

Cette évaluation a pour objectifs de :

- Dresser un bilan intermédiaire des réalisations et de l'atteinte des objectifs,
- Analyser la pertinence et la cohérence de la stratégie au regard des besoins du territoire,
- Formuler des recommandations opérationnelles pour optimiser la mise en œuvre sur 2026-2027,
- Éclairer une éventuelle **mise à jour de la stratégie** à mi-2026,
- Etablir des liens possibles avec les autres axes du Programme opérationnel régional FEDER-FSE+ et d'éventuels autres dispositifs financiers
- Formuler des préconisations d'adaptation de la stratégie et de son animation jusqu'à la fin de programmation (fonctionnement du GAL, recours à des appels à projets...).

2. Objectifs de la mission

Le prestataire retenu devra :

1. Évaluer la mise en œuvre opérationnelle de la stratégie LEADER 2023-2027 sur la période écoulée.
2. Apprécier la pertinence, l'efficacité et l'efficience des actions menées et des moyens et méthodes mobilisés
3. Identifier les freins et leviers pour atteindre les objectifs à l'horizon 2027.
4. Produire des **recommandations concrètes** pour :
 - o Renforcer l'atteinte des objectifs,
 - o Adapter éventuellement la stratégie à partir de mi-2026.

Les objectifs sont de :

- Recueillir les témoignages et recommandations des élus et privés membres du GAL depuis 2020.
- Fournir aux nouveaux élus et membres du GAL un bilan clair et objectif des actions engagées et des résultats obtenus depuis 2023.
- Disposer d'éléments d'aide à la décision pour ajuster, si nécessaire, la stratégie à partir de mi-2026 afin d'optimiser la fin de la programmation et d'ajuster la méthode et les moyens mobilisés.

3. Champs du questionnement

A. Mise en œuvre

- Qualité de la gouvernance et du fonctionnement du GAL
- Organisation et fluidité des procédures (sélection, suivi des projets)

B. Qualité et pertinence des actions sélectionnées

- Alignement avec les objectifs et fiches-actions de la stratégie 2023-2027
- Capacité à répondre aux besoins identifiés dans le diagnostic initial
- Volets de la stratégie insuffisamment investis ou non activés

C. Impact et valeur ajoutée LEADER

- Effets observés sur les dynamiques économiques, sociales, culturelles et environnementales.
- Apport spécifique de la méthode LEADER (innovation, coopération, mise en réseau).

4. Méthodologie attendue

Le prestataire proposera une **méthodologie adaptée** aux objectifs fixés, en détaillant :

- Les étapes de l'évaluation
- Les outils mobilisés
- Les modalités de concertation et de restitution

La méthodologie restera **au choix du candidat**, sous réserve de répondre aux attendus suivants :

- Analyse documentaire et interprétation des données
- Entretiens ciblés (membres du GAL, équipe technique, porteurs de projets, partenaires)
- Atelier(s) participatif(s) pour partager constats et pistes d'évolution
- Restitution claire et visuelle des résultats et recommandations
 - Production d'un rapport clair et opérationnel, accompagné d'une synthèse illustrée
 - Formulation de recommandations concrètes, avec si pertinent, plusieurs scénarios d'évolution de la stratégie à mi-2026.

Le candidat devra démontrer sa capacité à :

- **Adapter sa méthode au contexte spécifique** : évaluation courte dans un calendrier contraint, proximité des élections municipales, renouvellement des membres du GAL (collège public).
- Garantir l'**objectivité et la transparence** de l'analyse.
- Produire des livrables directement exploitables par les nouveaux élus, les membres du GAL et l'équipe technique.

Pendant toute la durée de l'élaboration des documents de restitution de l'étude, les prestataires s'engagent à :

- Assister et animer les réunions de pilotage et de concertation prévues et à en assurer le compte rendu ;

- Assurer la bonne connaissance de l'avancement du projet auprès du PETR, du Comité de programmation en veillant à l'associer à chacune des étapes de la mission.

5. Livrables attendus

- **Note de cadrage** validant la méthode et le calendrier.
- **Rapport de l'évaluation à mi-parcours** structuré : constats, analyses, recommandations.
- **Synthèse grand public** (4-6 pages).

6. Calendrier prévisionnel

Le délai de réalisation de l'étude devra se conformer au calendrier d'exécution suivant :

- Lancement de l'appel d'offres : octobre 2025
- Date limite de réception des offres : 16 novembre 2025 à 17h.
- Analyse des propositions : semaine 47-48
- Démarrage de l'étude : à réception de la lettre de commande du Pays Landes Nature Côte d'Argent
- Durée de l'étude : 6 mois
- Fin de l'étude : mai 2026

7. Profil et compétences attendus

- Expérience confirmée en évaluation de programmes européens de développement rural et/ou de politiques publiques.
- Connaissance de la méthode LEADER et des fonds européens.
- Capacité à conduire une démarche participative et à produire des livrables opérationnels.

8. Budget prévisionnel

Le plafond de l'enveloppe financière globale est estimé à plus ou moins 15% de 12 000€ TTC.

Cette évaluation est financée par des fonds européens.

Le candidat inclura dans l'offre l'ensemble des frais.

La mission nécessitera des déplacements qui devront être inclus dans l'offre en privilégiant pour les temps de présentation du présentiel.

9. Modalités de réponse

L'offre devra comprendre :

- Il est demandé aux candidats de remettre une offre comportant :

- Une note d'approche méthodologique compte tenu du présent cahier des charges ;
- Une présentation de la structure, des moyens techniques et humains de l'équipe proposée pour cette mission ;
- La description détaillée des étapes de travail envisagées et leur phasage ;
- Un devis prévisionnel détaillant le temps et les coûts travail, ainsi que les frais divers dont les frais de déplacement ;
- Des références des membres de cette équipe dans le domaine spécifique de l'évaluation.

10. Critères de sélection

- Offre financière (40 points)
- Qualité et pertinence de la méthodologie (30 points)
- Expérience et références (30 points)

11. Paiement

Paiement par mandat administratif soit un délai de paiement de 30 jours à réception de la facture. La facture doit comporter les mentions obligatoires ainsi que l'IBAN.

Si plusieurs phases de réalisation, un ou plusieurs acomptes pourront être versés. Si acompte(s), mention obligatoire à inclure dans la proposition avec le pourcentage exacte à chaque phase.

12. Contacts

Marie TALEDEC
Animatrice LEADER
G.A.L. du Pays Landes Nature Côte d'Argent
1 avenue de la gare
40200 Mimizan
05 58 82 49 43
06 70 24 93 78
leader@payscotedargent.com